L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 19 RUE DU CHANTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 1er OCTOBRE.

L'affaire des Water-Works.

Nous sommes obligé de revenir sur cette affaire parcequ'à notre grande surprise, il en a encore été question dans la dernière séance du Conseil, bien que tout le monde crût qu'on n'aurait plus à s'en occuper sérieusement pour le moment. Mais on dirait qu'il y a une conjuration perpétuelle contre la ville, et qu'on ne la trouve jamais assez endettée ni assez taxée. On veut lui prendre plus qu'elle n'a, et les complices les plus apparents de cette convoitise sont les deux journaux radicaux de cette ville. On eut été étonné qu'ils ne se trouvassent pas là, le radicalisme ayant mis la ville dans l'état de dépérissement et de ruine où on la voit aujourd'hui. Les deux journaux dont nous parlons, jouissent de leur reste, comme on dit vulgairement, car bientôt, il faut l'espérer, nous en serons délivrés. Le Conseil, du reste, a compris qu'il ne lui convenait pas, quelques jours avant l'expiration de son terme officiel, d'engager la communauté dans une dépense extraordinaire dont le contrôle appartiendrait à son successeur. Il y a ici une question de délicatesse qui ne pouvait lui échapper et c'est pour cela que sur la motion de M. Shaw le projet a été sans discussion ajourné indéfiniment.

Nous n'aurions donc pas à en parler de nouveau si nous avions une foi implicite dans les résolutions du Conseil. Mais cette foi nous manque. L'expérience nous a appris que les corps délibérants républicains sont changeants et que souvent ils adoptent le lendemain, sans raison même plausible, ce qu'ils ont repoussé la veille. Nous sommes loin de penser néanmoins que le projet suggéré pour l'amélioration et l'extension des Water-Works, n'ait pas été ajourné sérieusement et résolument, d'autant mieux que ce n'est pas la première fois que le Conseil a fait preuve de bon sens et de jugement à cet égard. Ce projet qui ne coûterait pas moins de $600,000 à la ville a toujours été traité sans considération par les fortes têtes du Conseil et nous avons lieu de croire que ces fortes têtes ne se démentiront pas d'ici aux élections de novembre dont une vingtaine de jours à peine nous sépare. Mais si ce que nous avons à dire est inutile pour maintenir dans sa bonne résolution l'abstention le Conseil dont l'autorité est sur le point d'expirer, cela peut être utile pour éclairer l'opinion sur un sujet qui reviendra sans cesse jusqu'à ce qu'enfin la ville, reconnaissant son inaptitude administrative, se décide à vendre ou à affermer les Water-Works.

On peut s'imaginer, et c'est ce que prétendent les promoteurs de l'entreprise, que l'extension de l'usine, qui fournit des eaux à la ville, procurera un revenu suffisant pour couvrir les frais d'amélioration, servir les intérêts et amortir graduellement le capital émis pour payer les travaux. Un moment de réflexion suffit pour mettre à néant ce calcul. Les Water-Works rendent fort peu de chose aujourd'hui bien que leurs tuyaux se s'étendent que dans les quartiers les plus populeux, où faute d'espace pour y placer des citernes, chaque famille est obligée de s'abonner aux eaux que l'usine distribue.

Cette usine, telle qu'elle est, a coûté deux millions et, sous l'administration de la Compagnie, le revenu pour les actionnaires primitifs n'a jamais dépassé un dividende de 5 pour cent. Le plus ordinairement le dividende était de 3 à 4. Et cependant, il était impossible d'administrer avec plus d'économie, d'ordre et de surveillance que ne le faisait la Compagnie. Mais ses charges étaient accablantes. Elle était obligée de donner l'eau pour rien à tous les hospices, salles, maisons de refuge, maisons de correction, prisons, et à tous les établissements dépendants de la cité; elle était obligée de donner de l'eau pour rien à tous les marchés et à toutes les rues où ses tuyaux s'étendaient pour le nettoyage de ces marchés et de ces rues; elle était obligée de donner l'eau pour éteindre les incendies, et cela quand même les incendies étaient hors de son domaine, c'est-à-dire hors de sa sphère d'action en raison de l'étendue des conduites. On faisait arriver par les rigoles et les fosses ouvertes des Water Works bien au-delà de la longueur des tuyaux. Dans les cas de sécheresse, et ces cas arrivent toujours au moins une fois par an, la compagnie ouvrait jour et nuit ses hydrantes les plus reculés et chaque habitant pouvait encore avoir de l'eau gratis. Ces charges-là n'étaient-elles rien? Elles étaient si fortes qu'elles absorbaient tout et ne laissaient rien à l'actionnaire.

Aujourd'hui la ville se fournit l'eau elle-même; c'est fort juste: mais il faut qu'elle se paye elle-même, et elle n'a rien pour rien. Il faut qu'elle serve l'intérêt de $1,500,000, capital donné en échange de la propriété de l'usine, et aussi l'intérêt de $500,000 capital en actions prises par la ville à l'époque de la formation de la Compagnie. Il y a près de 40 ans. Enfin, il faut que la ville, puisqu'elle administre elle-même, paye les frais de son administration. Quand elle a payé tout cela, nous le demandons, que reste-t-il?

Et cependant elle ne donne pas les eaux pour rien; elle les fait payer aux habitants aussi cher au moins que la Compagnie. Beaucoup de gens avaient cru naïvement que la Compagnie pressurait le public consommateur et que la ville, une fois maîtresse des waterworks, ferait distribuer l'eau gratuitement à dans tous les quartiers. Ces gens-là reviennent tous les jours de leur grosse erreur. Mais ils n'en deviennent pas plus sages et n'en sont pas moins crédules pour d'autres projets dont le résultat ne serait pas plus satisfaisant. Cela nous ramène naturellement au plan d'amélioration que le Conseil a déjà repoussé plusieurs fois et qu'on rappelle toujours à son attention avec une persistance inouïe.

Les promoteurs de ce plan disent que les frais d'exécution ainsi que tous les autres frais, seront couverts amplement par le revenu. Nous venons de voir ce que ce revenu était pour la compagnie qui n'avait à servir que les quartiers les plus populeux et qui n'étendait ses tuyaux, ilet par ici, que là où un certain nombre d'habitants s'engageaient d'avance à s'abonner aux eaux de l'usine dès qu'ils seraient mis à même d'en jouir par la proximité des tuyaux, obligation très sensée de part et d'autre.

Que pourrait être ce revenu pour la ville si ces mêmes tuyaux étaient portés dans une banlieue comparativement déserte, et où les citernes suffisent aux besoins des habitants qui, pour la plupart, en préfèrent les eaux aux eaux du fleuve?

Les eaux de citerne à part leur limpidité, ont un mérite suprême, le mérite du bon marché, et, sous ce rapport surtout, elles conviennent admirablement à la population des faubourgs qui, en général, ne brille pas par la fortune. Qu'en pouche les waterworks au-delà de la rue Claiborne et ils ne deviennent presque plus de revenu. On parle de bien autre chose, cependant; on parle de fournir de l'eau au Sixième District, dont le territoire touche à celui de Carrollton.

Le sixième district n'est pas une ville; ce n'est pas même une banlieue, c'est une campagne; comblen y trouverait-on d'abonnés pour les Water-Works? Nous serions bien en peine de le dire, quand le quatrième district lui-même n'offre pas une population assez dense pour permettre un bénéfice même limité. Dans toute la haute partie de la ville, on n'use que de l'eau de pluie. A partir de la rue Calliope, si l'on excepte un étroit périmètre avoisinant le marché des Magasins, on ne voit dans toutes les cours que des citernes. C'est à la suggestion du général Braxton Bragg, surintendant des Water-Works, que la Compagnie se décida à faire placer un grand tuyau dans la rue Félicité, et ce grand tuyau n'a jamais rendu ce qu'il a coûté. Cela se conçoit: les maisons dans ce quartier sont écartées les unes des autres; la plupart sont séparées entre elles par des jardins et partient il y a assez de place pour y établir des citernes qui sont aujourd'hui regardées comme des ornements de résidence. Il en est partout ainsi dans le quatrième district, et en deçà et au-delà. On y trouverait bien peu de familles qui voulussent payer les Water-Works pour se donner le plaisir de boire ce qu'elles appellent l'eau fétide du fleuve. Tires donc de là, si vous le pouvez, un revenu correspondant à un capital de deux millions de plus, car il faudra bien cette somme pour établir de nouveaux Water-works, substituer d'autres machines à celles d'aujourd'hui et poser des tuyaux dans tous les quartiers. Alors les Water-Works coûteraient 4 millions au lieu de deux. Et pense-t-on qu'ils pèseront rendre $600,000 d'intérêt et, en outre, les frais d'entretien et d'administration? Quelle folie!

Mais, dit-on, l'amélioration proposée servirait du moins à l'extinction des incendies. Oui, si les pompiers se trouvaient toujours là pour sauver à la minute des eaux du fleuve, eaux courant malgrémment dans les rigoles et réunies le plus vite possible dans des mares improvisées. Mais ayant que cela soit fait et avant l'arrivée des pompiers, les maisons écartées, toutes désastreuses en bois, auront été dévorées par les flammes et réduites en cendres. Nous avons vu maintes fois des Sociétés de steamers brûler sur le fleuve, avant l'arrivée des pompiers, et cependant sur le fleuve l'eau ne manque pas. Ces incendies ont eu lieu ici, à Memphis, à St-Louis, à Cincinnati, à New-York, sur tous les cours d'eau navigables des Etats-Unis. Il faut donc pour éteindre les incendies deux choses: de l'eau d'abord, et sous sociétés des pompes et des hommes pour les mettre en opération. Vous pouvez faire dîner l'eau du fleuve dans les rues distinguées du centre où se trouvent disséminées quelques douzaines de résidences; mais quand l'incendie viendra, où trouverez-vous des pompiers, et comment les pompes pourront-elles aller jusque là quand ces rues, dans les temps humides, sont des bourbiers impraticables?

Suit-il de là qu'il ne faille pas améliorer les water-works? Non, et nous sommes en faveur d'une amélioration, mais d'une amélioration progressive, graduelle, raisonnée et justifiée. Il faut étendre les tuyaux à mesure que des besoins bien constatés le requièrent, et l'extension est justifiée lorsque, d'ailleurs un tiet, on trouve un certain nombre de propriétaires qui la désirent et sont prêts à souscrire pour le service des eaux. C'est en suivant ce système fort sage que la Compagnie avait plus que doublé le domaine de ses opérations, sans s'exposer à des désappointements ruineux.

On peut donc prolonger les tuyaux des water works partout où le besoin s'en fait sentir et éprouver ainsi toute la force des machines. On nous assure que ces machines, constamment tenues en opération, peuvent suffire à une distribution d'eau double de celle d'aujourd'hui. Il n'est donc pas nécessaire de les changer pour réaliser l'amélioration dont il s'agit.— Quand les conduites ne donneront pas d'eau, alors la preuve sera acquise que le défaut vient des machines, et que le moment est venu d'en établir de nouvelles. Jusques là il faut s'abstenir de toute modification, altération ou amélioration coûteuse, en dehors de l'extension graduelle des tuyaux.

Mais, selon nous, il y a quelque chose de mieux à faire que tout cela. L'inaptitude administrative de la ville étant chose admise par tout le monde, il faut affermer les water works et les affermer à la compagnie offrant les garanties les plus solides, tout en s'obligeant à exécuter les améliorations nécessaires et stipulées d'avance dans un contrat qui sera adjugé à l'enchère après des annonces multipliées. Mais, nous le répétons en terminant, cette affaire est trop grosse pour occuper les derniers jours du Conseil; elle doit être réservée pour celui qui bientôt lui succédera.

OBSERVATIONS IMPORTANTES.

Nous prions les citoyens qui désirent voter en novembre prochain de prendre note:

1°. Que les certificats d'enregistrement 1868 ne sont plus valables;

2°. Que ceux qui, enregistrés en 1870, ont depuis changé de Ward, doivent se faire enregistrer dans le Ward de leur nouveau domicile;

3°. Que les bureaux d'enregistrement doivent fermer dix jours avant l'élection et qu'il est bon de ne pas attendre au dernier moment.

4°. Que ceux qui se sont fait enregistrer en 1870 doivent s'assurer que leur certificat n'est pas égaré avant la fermeture de l'enregistrement.

LE DUEL DE HONG-KONG.

Nous avons mentionné brièvement le duel qui a eu lieu à Hong-Kong, entre M. Checa, consul d'Espagne à Hong-Kong, et M. Torre-Bueno, consul du Pérou à Macao. Voici quelques détails supplémentaires:

Les témoins du premier étaient deux officiers espagnols; ceux du second étaient M. du Cheebe, consul de France à Hong-Kong, et M. Carrique, capitaine dans la marine marchande française. Les combattants étaient placés à vingt-cinq pas, ayant la faculté de marcher à volonté l'un sur l'autre.

Au signal donné, Checa marcha sur son adversaire qui resta en place et fonta il essuya le feu, sans effet, quand il était arrivé à dix pas de lui; continuant à franchir les vingt-cinq pas de distance, Checa a déchargé alors son arme à bout portant sur M. Torre-Bueno.

La balle a tracé dans la chair un sillon de la forme d'un hameçon, depuis l'épaule droite jusqu'à l'épaule gauche, où elle s'est arrêtée, et d'où elle a été extraite par deux chirurgiens d'une corvette espagnole, présente sur le terrain.

Le blessé a été transporté ensuite à l'hôtel d'Europe. Son état semble s'améliorer lentement, mais non sans de très vives douleurs.

Le combat a eu lieu de l'autre côté de la baie, sur le territoire chinois.

Par ordre de la justice anglaise, MM. Checa, du Cheane et Dubost, négociant français, chez qui la rencontre a été débattue et décidée et d'où le cartel a été adressé, ont été arrêtés par la police de Hong-Kong; mais, après avoir subi un interrogatoire, ils ont été mis sous caution de 3,000 liv.; 2,000 liv.; et 1,000 liv., respectivement. M. Carrique n'a pas été arrêté, mais la police est à sa recherche. Quant aux deux témoins de M. Checa, ils se sont réfugiés à bord de la corvette espagnole.

J'ignore si, la rencontre ayant eu lieu sur le territoire chinois, la justice anglaise peut avoir une action du chef du duel et du même, mais le fait de la provocation ayant été consommé sur le territoire de la colonie anglaise, il tombe sous l'application des lois britanniques; je ne m'expliquerais pas autrement ces arrestations.

Quoiqu'il en soit, l'on dit qu'indépendamment des poursuites judiciaires, le gouverneur de Hong-Kong retirera l'exequature aux consuls d'Espagne et de France impliqués dans l'affaire.

D'après des sources dignes de foi, voici l'origine du duel: Il y a quelques mois, le bruit se répandit, à tort ou à raison, que la dame qui accompagnait le consul Checa à son arrivée ici n'était point sa femme légitime, tandis qu'il l'avait présentée comme telle dans toutes les sociétés de Hong-Kong, même chez le gouverneur d'alors, sir Richard MacDonnell. M. Checa adressa à ce propos, aux journaux de la localité, communication d'une lettre qu'il avait écrite au secrétaire colonial pour protester contre cette rumeur, qu'il qualifia de calomnie. Il annonçait en même temps qu'il venait de demander au ministère des affaires étrangères, à Madrid, l'envoi des pièces authentiques constatant son mariage.

J'ignore si, depuis la publication de cette lettre, les documents en question ont été produits: toujours est-il que la dame a quitté la colonie par la malle française, en route pour l'Europe. On prétend que c'est le consul Torre-Bueno qui a mis en circulation la rumeur qui a irrité M. Checa.

Le duel a eu ostensiblement pour cause une question de perte au jeu, aggravée d'une voie de fait de Checa contre Torre-Bueno.

ALB. DE BROGLIE.

Broglie, 21 septembre 1872.

(*A continuer.*)

CONSPIRATION EN PORTUGAL.—On lit dans la *France*:

"Des lettres de Lisbonne donnent des renseignements inattendus sur la conspiration découverte dans la capitale portugaise.

"Cette affaire, paraît-il, présente chaque jour une plus grande gravité: on voit maintenant que si le complot n'avait pas été déjoué à temps, il aurait pu amener une révolution.

Trois pairs du royaume sont arrêtés et passeront devant les tribunaux: ce sont le marquis de Valada, ancien miguéliste; le comte de Penicha, chef du parti avancé, et le marquis de Rios, le grand ami du maréchal Prim.

"Parmi les accusés détenus se trouve aussi le comte Mathalhaes, ancient ministre des finances, deux généraux d'artillerie colonels qui commandaient les régiments en garnison à Lisbonne, et Coimbre, et plus de deux cents officiers.

"Le dracaeu des conspirateurs était celui de la République fédérale et de l'unité ibérique.

— Nous lisons dans le *Journal du Havre*:

Une dépêche, venant de Paris, et parvenue hier soir sur place, annonce que le steamer transatlantique français *Panama*, dont nous avons précédemment annoncé l'échouement en rade de Santander, dans son voyage de Saint-Nazaire aux Antilles, a pu être renfloué.

On ajoute que toutes les marchandises de sa cargaison qui auraient été avariées et susceptibles encore de transport, seront réexpédiées au Havre, où elles seraient rendues aux mieux des intérêts des propriétaires.

— Dans un salon du high-life, on discutait, entre *lapissoirs*, de la valse à deux temps et à trois temps.

— Moi, s'écria un vieux beau, ce que j'aimerais mieux, c'est la valse à vingt ans!

TEMPERATURE.—14 octobre 1872.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	61	16
12 M.	76	24
3 P. M.	81	27
6 P. M.	75	24

LA POLITIQUE ÉPISTOLAIRE EN FRANCE.

Voici encore des lettres de différentes nuances. La première est de M. le duc de Broglie, ancien bonapartiste à Londres, qui paraît se rallier comme les payrnis à la république de M. Thiers; la seconde, et la troisième sont des réponses de Mad. Louise Sliane et Victor Hugo à une invitation d'assister à un banquet, à Paris, pour célébrer l'anniversaire du 22 septembre. Ces différentes lettres, que nous reproduisons, reflètent les idées des divers partis en France.

M. le duc de Broglie adresse la lettre suivante au *Français* et au *Courrier de France*:

Monsieur le rédacteur,

Quelques journaux de Paris se sont occupés d'un concours agricole qui doit avoir lieu demain dimanche, 22 septembre, à Beaumont-le-Roger, dans le département de l'Eure. Ce jour étant celui même que le parti radical avait choisi pour faire une manifestation politique que le gouvernement a jugé à propos d'interdire, on a cherché un dessein caché sous cette coïncidence. J'ai été délégué comme ayant voulu, de concert avec un de mes collègues du conseil-général, profiter du silence imposé à des adversaires politiques pour organiser une manifestation contraire à celle qui leur était interdite, et pour nous procurer ainsi un théâtre où nous pourrions parler seuls, tout à notre aise, sans crainte d'être contredits. On a ajouté que nous avions engagé M. le préfet de l'Eure à assister à cette scène préparée d'avance, afin d'y compromettre le gouvernement.

Malgré le peu d'intérêt que ces faits présentent pour la plupart de vos lecteurs, vous m'obligerez de m'aider à rétablir leur exacte vérité.

La vérité est que ce n'est ni de moi ni d'aucun de mes collègues du conseil-général qu'est venue la pensée de préparer pour le 22 septembre prochain un concours agricole suivi du banquet d'usage. C'est la Société d'agriculture de l'Eure, dont je ne suis qu'un membre, qui, chaque année, organise une réunion de ce genre dans un des cantons du département, et qui, cette année comme les autres, a choisi le lieu et le jour.

C'est M. le préfet de l'Eure qui préside, cette année, la Société; il n'y avait donc pas lieu de l'inviter, puisque c'est lui, au contraire, qui avait dû prendre l'initiative de la réunion.

Le concours est annoncé depuis six mois bientôt; la date en est connue depuis six semaines, des affiches sont posées dans les moindres communes où tout peuple peut les lire; tout cela s'est fait bien avant que le parti radical eût révélé son dessein de célébrer le 22 septembre, le jour de naissance de la République de 92.

Les correspondants de Beaumont et d'Evreux qui jouent la surprise sont donc ou des personnages supposés ou les auteurs de suppositions qu'ils savent eux-mêmes contraires à la réalité.

J'ajouterai que, quand la date du 22 septembre a été fixée par la commission chargée de l'organisation du concours, personne à ma connaissance ne s'est souvenu de l'événement historique dont ce jour ramène l'anniversaire. Pour choisir ce dimanche-là plutôt qu'un autre, on a beaucoup parlé de la température, ordinairement belle dans nos contrées à cette époque, de la facilité qu'auraient les cultivateurs à se déplacer entre les travaux de la campagne, de l'inconvénient qu'aurait une date plus voisine de l'ouverture de la chasse pour les propriétaires qui s'y adonnent. Mais de la République de 92 et de son berceau sanglant, je n'ai pas entendu souffler mot. C'est peut-être la faute des membres de la commission; peut-être n'ont-il pas assez la pratique du calendrier révolutionnaire. Ils ne datent pas leurs lettres, comme certains journaux de l'autre côté de la Manche, par siècle, années calottides, l'an LXXX de l'ère de la liberté. Leur chronologie a probablement pour point de départ, comme celle de tout le monde civilisé, l'ère chrétienne, et non les massacres de septembre. Sur le calendrier dont ils se servent, le 22 septembre n'est marqué d'aucune note particulière.

Quoiqu'il en soit, rien dans la réunion de Beaumont-le-Roger n'a eu une intention politique, et rien, je l'affirme d'avance, n'aura un tel caractère. Je ne réclamerai même pas la faculté dont usent, en ce moment, à peu près tous mes collègues de l'Assemblée nationale, et principalement les membres de la gauche et ceux du centre gauche, celle de saisir l'occasion des rencontres les plus fortuites de leurs électeurs, pour leur rendre compte de leur conduite et les entretenir de toutes les questions du jour. Non que je n'approuve fort cet usage venu de l'Angleterre et très conforme à l'esprit d'un pays libre. Mais il suffit que la lettre de la loi le condamne et que cette loi soit invoquée ce jour-là dans toute sa rigueur et dans un intérêt de paix sociale, pour que je l'observe religieusement.

Que pouvais-je dire d'ailleurs de plus éloquent que le spectacle mis sous nos yeux par l'incident même qui soulève ce débat? Quel meilleur inutil dompteur-je de l'opposition que j'ai pu faire aux doctrines radicales que la franchise innattendue avec laquelle ces doctrines viennent, devant nos regards étonnés, se mettre sous le patronage des souvenirs les plus funèbres de notre histoire? Car enfin, le 22 septembre 1792, qu'est-ce autre chose que la veille et même l'aurore de la Terreur? Voilà l'anniversaire proposé par la République radicale à la dévotion de ses fidèles. Quelle lumière ce modèle offre dans le passé jette sur l'avenir qu'elle nous réserve! Quelle imprudence, mais quelle révélation dans ce cri parti du cœur à un moment de voir nommainant la modération! Comme c'est bien le naturel qui revient au galop, quand tous les conseils de la prudence faisaient effort pour le chasser!

Si je ne consultais que l'intérêt d'une polémique à soutenir, je me réjouirais de ces avec naïf, car rien n'est plus propre, convenez-en, à faire tomber l'équivoque qui est le véritable mal de la situation présente et dont tous nos efforts, dans la session prochaine, doivent à dissiper le nuage. Qu'avons-nous demandé, en effet, à M. Thiers dans des entretiens privés ou officiels qu'on a beaucoup accusés en les dénaturant? De rétablir ou de préserver la monarchie? Point du tout; ceux qui redisent à satiété cette fausseté savent positivement le contraire. Uniquement occupé, de ne pas permettre qu'à l'abri du mot vague de République, qui comporte tant d'interprétations différentes, on convrît de son grand nom, on recommandât de son autorité des idées contraires aux doctrines de toute sa vie. Nous lui avons demandé de distinguer par des traits que personne ne peut méconnaître la République qu'il préside,—la République de M. Thiers, comme disent nos paysans,—de la République radicale et violente, qui n'existe encore que dans les rêves et dans les vœux du parti extrême.

C'est là ce que nous lui avons demandé; et c'est la promesse que nous avons empêchée en ajoutant l'ère vulgaire. Mais nous ne pouvions espérer que la République radicale vînt sitôt rendre facile à opérer une distinction si nécessaire à bien établir. En vérité, je regrette un peu que la prudence (d'ailleurs fort louable) du gouvernement n'ait pas permis aux auteurs de la manifestation projetée du 22 septembre de mettre toute leur pensée à exécution, car j'aurais aimé à voir ici, comme au banquet du Havre ou de la Ferté-sous-Jouarre, ils auraient offert à M. Thiers de siéger parmi les dieux paternels de leur République future, en compagnie, cette fois, de Danton, de Saint-Just et de Robespierre.

Que la République radicale nous rende beaucoup de services pareils: c'est ce que doivent désirer surtout ceux de nos collègues qui veulent que la République modérée, jusqu'ici toute renumée dans la seule personne de M. Thiers, prolonge sa durée et organise son existence. Une telle œuvre ne saurait même être entreprise si, avant tout, la distinction n'est faite,—c'est trop peu dire,—si l'abîme n'est creusé entre la République, telle qu'elle la conçoivent et la souhaitent, et celle dont la seule image a le don de jeter l'effroi dans les cœurs honnêtes et d'allumer les convoitises dans les cœurs pervers. Tout ce qui avance ce résultat éclaircit notre situation et facilite, ce qui est plus important que la nature des institutions politiques, la réconstitution d'une majorité conservatrice et parlementaire unie pour tenir tête aux doctrines et aux passions subversives.

ALB. DE BROGLIE.

Broglie, 21 septembre 1872.

(*A continuer.*)

— Nous apprenons, avec une certaine stupéfaction, dit le *Courrier de France*, que le gouvernement a donné l'ordre à la municipalité parisienne de donner, dans la mesure du possible, du travail aux ouvriers allemands qui se trouvent sans moyens d'existence, nul ne voulant les employer.

Vous pousser un peu loin la nécessité de ménager l'Allemagne, et, si ces gens-là sont sans ressources et ne peuvent trouver du travail, le plus simple serait de les renvoyer chez eux.

— Le rédacteur du *Siècle* qui attaque le plus volontiers et le plus violemment M. Louis Veuillot, se nomme BIGOT. Cela est tout au moins illogique.

— Un projet de voyage à l'horizon: le roi de Hollande, qui vient de visiter la Suisse, serait attendu dans le courant d'octobre à Paris. On ajoute que l'éminente question du Luxembourg ne serait point étrangère à ce voyage, non plus que les nouveaux rapports désirés à établir entre la France et les Pays-Bas.

—On lit dans le *Figaro*.

Donc, c'est aujourd'hui que l'on mange le vase hôtel à Chambéry.

Ces représentations, débuté hier le dîne de X..... étaient donc toujours par trente cuisiniers.

—C'est leur métier de manipulateurs, répliqua le spirituel de... Ils ont tort de nous reprocher nos pertes mêmes!

— M. Jules Richard continue, dans le *Constitutionnel*, son amusante étude sur le matériel et le moral d'un grand journal. Il n'est grand aujourd'hui aux rédacteurs à corps d'imprimeurs:

Un débutant porte à un directeur de feuilleton un manuscrit ayant pour titre: *Les Mémoirs de la Mort*.

— *Les Mémoirs de la Mort!* fait Fontenrade. Le titre est bon; mais que signifie-t-il?

— Monsieur répliqua timidement le néophyte, si vous voulez prendre la peine de lire ce roman, vous verrez pourquoi je l'ai ainsi intitulé.

— Fi! fait lire votre roman pour comprendre son titre, regrand le critique pertinent, pourquoi mettez-vous ce titre en commencant et non à la fin?

LA VENGEANCE D'UN FRÈRE.—Rapportée dans le *Courrier des Etats-Unis* les détails suivants sur un meurtre dont nous dépêchons cet déjà parlé:

Le jeunes lundi de novembre centre, Lucien Fowell, jeune agriculteur, à Mansas, comté de Prince William (Virginie), le jugement de Lucien Fowell, dit Rhoda Fowell, agé de seize ans, habitait depuis l'enfance, chez Clark. Le crime et le prévenu, tous deux, mêlaient dans l'autre confédérée, appartenaient à la meilleure société virginienne. Aussi un intérêt exceptionnel s'attache-t-il à cette affaire, dont voici le résumé:

Lucien, dit Rhoda Fowell, âgé aujourd'hui de 18 ans, habitait depuis l'enfance, sous prétexte de dans le pays, et il se lia avec une jeune fille, Fanny Fowell, jeune personne de 16 ans, remarquablement belle, qui était l'enfant gâtée de la famille.

Au printemps dernier, James Clark vint s'établir à Manassas avec sa femme et son deux enfants. Ce nouveau venu, âgé alors de 30 ans, fils d'un ministre de l'Evangile qui est en même temps éditeur du journal *Sentinel*, publié à Front Royal, arrivait précédé d'une réputation du séducteur, que à ce qu'il avait, quelque temps auparavant, enlevé une demoiselle Lee, du village voisin de Fredericksburg, qu'il avait épousée depuis, après avoir vécu quelques mois avec elle.

A son arrivée à Manassas, James Clark annonçait l'intention de fixer d'une manière permanente dans le pays, et il se lia promptement avec les principaux habitants de la localité, notamment avec la famille Fowell. Mais, au bout de peu de temps, il commença à tenir des propos fatalistes sur son bien-être, près de Fredericksburg, revint seul à Manassas et dit à ses amis qu'il avait formé le projet d'aller vivre dans l'Ouest. Il partit au mois de juillet, sol-disant pour Memphis (Tennessee), et le 31 du même mois la famille Fowell apprenait avec une douloureuse surprise la disparition de Fanny. Ses parents firent mille démarches infructueuses pour savoir ce qu'elle était devenue, et en conséquence à désespérer d'avoir jamais de ses nouvelles quand elle revint à la fin d'août et raconta un triste odyssée.

James Clark lui avait fait croire qu'il était divorcé d'avec sa femme, et l'avait déterminée à venir le rejoindre à Washington, où il était allé quand il annonçait à ses amis qu'il se rendait à Memphis. Il lui avait promis solennellement de l'épouser dès son arrivée à Washington, et mlle Fanny avait cru à sa promesse d'autant plus aisément qu'une dame Hipson, amie de Clark, lui avait donné l'assurance que celui-ci était séparé pour toujours d'avec sa femme. Mlle Fanny prit donc le chemin de fer pendant la nuit du 30 juillet, rejoignit M. Clark à Washington. Là, il inventa un prétexte pour différer la célébration du mariage, et il passa la jeune fille successivement à Baltimore à Elmira, Buffalo, Cleveland, trois villes, et finalement à Mexico (Missouri), où il l'abandonna sans aucune espèce de ressources. Reconnaissant alors qu'elle avait été trompée, Fanny conçut son aventure à la police, qui lui fournit les moyens de retourner dans sa famille.

Tel fut le récit de Fanny Fowell.

Peu de jours après Clark fut arrêté à Washington et mené à Brentsville, où il fut écroué en attendant son jugement sur le chef d'accusation.

Le 31 août, Lucien Fowell arrivait à Brentsville, s'introduisit dans la prison, et, à travers les barreaux et les grillages de la salle dans laquelle Clark était enfermé, lui tirait cinq coups de revolver. Le geôlier accourut au bruit des détonations et arrêta Fowell.

Voici la déclaration *sans morten* de Clark:

"J'étais au lit, à moitié endormi. Je fus éveillé en entendant ouvrir la porte de la prison. En regardant le vis du Fowell braqué à travers la porte intérieure. C'est Rhoda Fowell qui tenait ce pistolet. Je bondis, et en tombant dans l'escalier à droite de la porte. Il me tira deux coups de feu. Il me tira deux coups et me manqua. Je courus alors de l'autre côté de la porte. Il tira de nouveau. Voyant qu'il avait épuisé ses pistolets, je traversa la porte, je le saisis. C'était un pistolet de calibre de ceux de la marine. Nous nous sommes battus, mais je ne l'ai pas désarmé. Il sortit alors un pistolet plus petit, avec lequel il m'envoya des balles dans la poitrine. Immédiatement avant son dernier coup de feu, le major Thornton arriva et s'efforça de le désarmer."

Clark est mort trois jours après cette scène, ce qui est à raison de ce meurtre que Fowell sera jugé le premier lundi de novembre.

— Un médecin de nos amis se trouvait l'autre jour en wagon sur la ligne du Nord avec trois pu quatre négociants.

On causait naturellement du commerce, industrie; on critiqua les nouvelles taxes, puis l'intimité faisant des progrès, chacun déclina sa qualité.

— Et vous, monsieur, dit l'un des causeurs s'adressant au docteur X..... quels sont vos articles?

— Un seul, répondit-il, et qui dispense de tous les autres: l'article.... de la mort.

Une des ruses du romancier-feuilletoniste c'est le dialogue. Un dialogue fut mieux de Dumas pères amena toute une révolution dans le paiement de la littérature romancière.

Dumas père était payé à la ligne, et, ainsi, il introduisait dans un roman le passage suivant:

— Mon fils!

— Ma mère!

— Ecoute-moi!

— Parle!

— Tu vois!

— Quoi!

— Ce poignard!

— Il est teint!

— Du sang.....

— De qui?

— De ton père!

— Ah!!!

A partir de ce jour, Dumas fut payé à la lettre.

CAMPAGNE ELECTORALE.

Comité des "Fusion Tickets" de la Campagne.—Nous apprenons que le Comité de la Campagne se réunira ce soir à 8 heures du soir, au même meeting aura lieu aux environs et le 4 et 5 après désignée. Que citoyens barangueront les différents candidats.

Les Comités Exécutifs des Partis Démocrate et Libéral ont le pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour tenir ces assemblées, et de pourvoir à leur sécurité. Les travailleurs, les orateurs seront leurs et ils devront se trouver.

Plaquemine.....Mardi, 15 oct.
Donaldsonville.....Jeudi, 17 oct.
Par ordre du Comité de Campagne.
14 sept.—2t E. A. BURKE, Secrétaire.

Comité Central du Parti Démocrate de la Liste de Fusion, Nile-Orléans, 7 septembre 1872.—Des meetings seront tenus aux Nous ici ci-après, mentionnés ci-après, et seront harangués par le col. John McEnery, le gouverneur R. C. Wickliffe, le Dr. D. Dwight, H. Ph. Gaines, Esq., Gen. George A. Sheridan, R. J. Ellis et le col. Eugène Waggaman.

Les Comités Démocrate, Démocrate, Libéral et Réformiste sont invités à prendre toutes les arrangements nécessaires pour assurer le succès de ces meetings et pourvoir aux moyens de transport afin de faciliter aux citoyens des différentes parties de leur mission dans les divers lieux indiqués.

Farmerville.....	Lundi, 14 oct.
Bastrop.....	Mardi, 15 oct.
Monroe.....	Jeudi, 17 oct.
Colfax.....	Samedi, 19 oct.
Winnsboro.....	Lundi, 21 oct.
Rayville.....	Mardi, 22 oct.
Delhi.....	Mercredi, 23 oct.
Floyd.....	Jeudi, 24 oct.
Les Frontières.....	Samedi, 26 oct.
Delta.....	Samedi, 26 oct.
St. Joseph.....	Lundi, 28 oct.
Vidalia.....	Mardi, 29 oct.
Points-Coupée.....	Mercredi, 30 oct.

Par ordre du Comité de Campagne.
Sept—qu 28 E. A. BURKE, Secrétaire.

Propriétés à vendre et à louer.

Ilet de Terre à Louer.

A LOUER—Un grand ilet de terre, très élevé—rue Bienvenue, entre Second et Troisième—sur lequel il y a une maison ayant trois chambres, galerie et cabinet; cave, parte-cochère, etc., etc. Les chats de la rue Dumaine passent devant la propriété. Pour les conditions, s'adresser à M. ELLIOT, No 6 de la rue Toulouse Royale, de 10 heures à midi. 10sept—1m

A Louer,

A partir du 1er novembre, la grande et BELLE MAISON BAMBE située à l'angle du Boulevard de Bayou et de la rue Rocheville. Les Installations de gaz, eau chaude et froide, les améliorations modernes. Il y a un beau verger attenant à la propriété. S'adresser au Bureau No 107, rue de la Douane, entre Royale et Bourbon. 11 oct—1t

A Louer.

Le Maison de Résidence à deux étages, No 329 rue St. Philippe, avec gaz et écurie. Le locataire actuel est responsable pour le loyer. S'adresser sur les lieux. 9 oct—1m

A Louer,

Pour être par mois, la maison No 9 rue Bourbon, près Canal, (dans le magasin). Le locataire actuel est responsable pour le loyer. S'adresser sur les lieux. 8 oct—jusq 15

A Louer,

La maison en briques, à deux étages, No 34 rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourbon, contenant huit chambres, galerie, cabinet de toilette, cuisine, etc. Les installations de gaz, hydrants, douche et jardin. Possession en mois commencé le 1er des ventôses. 25 sept—1m H. L. PRIRE, 74 rue d'Orléans.

A Louer,

Le MAGASIN en briques, à entrée de gauche, No 1 rue de Chartres, près de la place Jackson. Possession en cours commencé le 1er octobre prochain. S'adresser sur les lieux. 22 et 25, rue des Champs-Elysées. 20 sept—1m

A VENDRE
Pour cause de départ.

UN CAFÉ situé dans un des quartiers les plus populeux de la ville, avec un canal de chaque côté. Pour les conditions, s'adresser rue Pierre No 16, A LA TOURRE. 20 sept—1m

A Vendre,

Une petite maison de commerce nouvelle avec une petite ferme de 60 aspents, jardins, vergers, potager, étables, volailles, instruments aratoires, etc., située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à quatre cents milles de Nouvelle-Orléans. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille. 27 sept—1m

SPECTACLES, &c.

Académie de Musique.

D. SEBWELL.....Propriétaire et Directeur.

Le seul Théâtre qui soit ouvert.

Lundi, 14 octobre 1872.

Et toute la semaine. Dernière représentation de l'opéra-bouffe de

OLIV